

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE, ET LITTÉRAIRE.

RÉDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS!

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES
GÉDEON DESILETS & Frères

Feuilleton du "JOURNAL"

LE JEUNE HOMME

DE LA

SARDAIGNE.

(Extrait des Martyrs du Colisée.)

Adrien avait été mis au rang des dieux. Nonobstant les passions qui l'avaient rendu méprisable et la cruauté que le fit détester, il fut déifié. Les soldats, le peuple et les provinces qui avaient grandement bénéficié de sa générosité pendant ses visites, demandèrent pour lui les honneurs divins. Le sénat, qui était encore le corps le plus intelligent de l'empire, s'était courbé sous sa tyrannie. Sur son lit de mort il avait condamné sept sénateurs à être exécutés. Cependant ce sénat affaibli, dégradé, consentit à la déification d'Adrien; un temple fut construit et des sacrifices furent offerts en son honneur. L'absurdité de ces actes ferait sourire, s'ils n'étaient un terrible blasphème contre le vrai Dieu, et nous faisaient rougir de honte à la pensée de l'étonnante dégradation de l'espèce humaine. Dans ces temps c'était la mode de faire des dieux avec les empereurs. Pendant que le cadavre était consumé sur le bûcher funèbre, les membres de la famille impériale payaient quelques vils imposteurs, pour jurer qu'ils avaient vu l'esprit divin du défunt monter vers les cieux. "Pourquoi, s'écrie S. Justin, dans son Apologie en faveur des chrétiens, descendez-vous à décerner l'immortalité aux empereurs morts parmi vous, produisant des témoins qui affirment qu'ils ont vu César, du bûcher funèbre, monter aux cieux?"

Quelques années après la mort d'Adrien une des concubines d'Antonin fut proclamée déesse, et Antonin lui-même, après sa mort, fut honoré sous la forme d'une statue de bronze érigée dans un temple magnifique sur la place du forum. Une des ruines les plus imposantes de l'ancien forum est le splendide portique en marbre de ce temple, portant encore sur son entablement délabré, la marque des lettres d'or: "Divo Antonino et Divo Faustinae." Qu'y a-t-il d'étonnant que, quelques années plus tard, l'empereur Commodus, impatient de recevoir les honneurs qui l'attendaient après sa mort, se soit proclamé dieu, lui-même, de son vivant, et qu'on lui ait offert des sacrifices en plein sénat, comme au fils de Jupiter? Comme les nuages chargés de tempêtes enveloppent les montagnes, ainsi le péché d'idolâtrie couvrit pendant des siècles la ville de Rome, et sembla envelopper la malheureuse cité d'un manteau de ténèbres impénétrables. C'était la dame vêtue d'écarlate, assise sur les sept collines de la Babylone de l'Apocalypse.

Les historiens païens et chrétiens nous disent que l'une des meilleures actions d'Adrien fut le choix d'Antonin pour lui succéder sur le trône de l'empire. Ses vertus, pour un païen, étaient remarquables, et son aveugle fanatisme pour le culte des dieux lui valut le titre de *pieux*. Son fils adoptif, Marc-Aurèle, qui lui succéda dans le commandement de l'empire, lui prête le caractère le plus beau qu'on puisse exprimer.

Mais nonobstant les louanges fallacieuses que l'on décerne à Antonin, il n'en est pas moins pour nous un persécuteur de l'Église de Dieu. Il y a dans son caractère des marques de cruauté et d'injustice que ses vertus naturelles ne peuvent effacer. Quand nous lisons les souffrances des chrétiens torturés avec une cruauté inhumaine, et l'effusion de leur sang dans le Colisée et à la Porte Scelerata, nous ne pouvons concilier les horreurs d'une persécution avec le caractère de douceur et de justice que lui prête son successeur païen. On trouve sur des morceaux de marbre des catacombes quelque chose qui fait un étrange contraste avec les éloges qui lui furent décernés. Lisez l'inscription touchante qui suit, et qui est grossièrement sculptée sur la tombe d'un enfant martyr: "Alexandre n'est pas mort, mais il vit au delà des étoiles; son corps repose sous cette tombe. Il souffrit sous l'empereur Antonin qui changea son indulgence en haine; car pendant qu'il était agenouillé (Alexandre) pour offrir le sacrifice de la prière au vrai Dieu, il fut mis à mort. O malheureux temps où, même pendant nos prières et à la messe, nous ne sommes pas en sûreté! Qu'y a-t-il de plus misérable que la vie, mais qu'y a-t-il de plus triste que la mort quand nous ne pouvons être enterrés par nos parents et nos amis? Mais maintenant Alexandre brille au ciel. Il vécut peu de temps, celui qui ne vécut que quatre ans et dix mois."

Si Antonin se relâcha de sa rigueur dans les dernières années de son règne, cela fut dû à l'éloquence de S. Justin. Avec un courage et un zèle vraiment apostoliques, il reprocha à l'empereur, au sénat, et au peuple l'injustice qu'ils commettaient en récompensant le sang des chrétiens inoffensifs. Il comparait l'innocence, la vertu et la sainteté de la vie chrétienne avec les excès du

paganisme, l'absurdité et la folie de l'idolâtrie et de la pluralité des dieux; il démontra la divinité du christianisme par des preuves plus évidentes que le soleil, et les met en garde contre le terrible compte qu'ils auraient un jour à rendre, qu'ils le voulaissent ou non, à l'Étre Suprême qu'ils prétendaient ne pas connaître, et qu'ils méprisaient ouvertement en persécutant ses serviteurs. Antonin n'était pas insensible aux nobles sentiments; l'éloquence et argumentation de Justin produisirent un effet favorable sur son esprit; l'épée de la persécution fut remise dans le fourreau pour attendre le premier tyran qui porterait le sceptre des Césars.

Plusieurs chrétiens célèbres furent les victimes de la persécution d'Antonin. Les Actes de S. Félicité nous font un récit touchant de craintes qui démontre la violence de la persécution. Deux autres scènes sont aussi décrites avec soin dans les Actes des martyrs. L'une se rapporte à un adolescent nommé Potitus, et l'autre à un évêque nommé Alexandre, et dont le diocèse est inconnu. L'histoire de Potitus est remplie de merveilles; elle a tout le caractère romanesque des vies étranges que nous avons déjà écrites, et elle est comme celles-ci basée sur la certitude historique. Le beau, le simple et le naturel se marient et là avec le merveilleux, font de cette histoire une des plus intéressantes de celles qui se rattachent à l'enceinte sanctifiée du Colisée.

I

Les Actes ne mentionnent pas quel était l'âge de Potitus quand il fut traîné devant les tribunaux pour glorifier Dieu par sa profession de foi. D'après les mots employés, nous pensons qu'il devait être alors très-jeune. Dans une place il est appelé enfant, dans une autre, petit garçon; mais d'après la coutume de cette époque, une personne pouvait être appelée jeune garçon jusqu'à l'âge de vingt ans, et enfant, de dix à douze ans. Son père était un païen nommé Hylas. Il était opposé au christianisme, et persécuta son fils à cause de ses principes religieux.

Comment le fils parvint-il à la foi? C'est ce qu'on ne sait pas; mais les Actes, tels qu'on les trouve dans les Bollandistes, commencent cette intéressante histoire par une scène touchante entre le père païen et l'enfant chrétien.

Hylas usa de supplications et de menaces pour changer la détermination prise par Potitus de rester chrétien. Ce fut en vain. L'esprit de l'enfant était éclairé de la lumière céleste; la connaissance et la compréhension de la vérité l'avaient élevé au-dessus des absurdités du paganisme. Le père le trouvant inébranlable, se fâcha contre lui et l'enferma dans une des chambres de sa demeure, en lui disant qu'il ne lui donnerait ni à manger, ni à boire, jusqu'à ce qu'il eût consenti à renoncer au christianisme.

— Voyons si ton Dieu viendra à ton secours, lui dit le père fâché, en retirant la clef de la porte. Il laissa Potitus enfermé toute la nuit; mais le matin ses sentiments d'amour paternel étaient apaisés, et l'amour paternel qui l'emporte sur toute passion, le conduisit de nouveau à la chambre où son fils était enfermé. Il trouva Potitus joyeux et content; l'affection, la surprise et la curiosité se partageaient son esprit. Prenant un ton conciliant et affectueux, il entama la conversation suivante avec son enfant:

— O mon fils! je t'en conjure, sacrifie aux dieux. L'empereur Antonin a ordonné que quiconque ne sacrifierait pas serait soumis à la torture et exposés aux bêtes féroces. Oh! combien je regrette que tu sois mon seul enfant, et que tu sois si insensé!

— Mais, mon père, à quels dieux dois-je sacrifier? Quels sont leurs noms?

— Ne connais-tu pas, mon enfant, Jupiter, Arpha et Minerve?

— Eh bien, en vérité, je n'ai jamais entendu dire que Dieu était appelé Jupiter ou Arpha, ou Minerve. Comment peut-il avoir tous ces noms? O mon père, si vous saviez seulement combien est puissant le Dieu des chrétiens qui s'est livré pour nous, et qui nous a sauvés, vous aussi, vous croiriez en lui. Ne savez-vous pas qu'un grand prophète a dit que tous les dieux des gentils sont des démons? C'est le Seigneur qui a fait les cieux, et non Jupiter, ni Arpha, ni Minerve.

— Où as-tu appris toutes ces choses, demanda Hylas en l'interrompant?

— Ah! mon père, répondit Potitus avec douceur. Celui que je serais fait entendre sa voix; car il a dit dans son saint évangile: ne pensez pas comment parler, ni à ce que vous direz, car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré au moment nécessaire.

— Mais, mon enfant, ne crains-tu pas les châtiments qu'on menace d'infliger aux chrétiens? Si tu es conduit devant Antonin, que deviendras-tu? Tes étranges doctrines seront la cause que ton corps sera mis en pièces par les instruments de torture, ou que tu seras dévoré par les lions.

Potitus sourit; un rayon de joie céleste illumina sa belle figure. S'approchant de son père, il mit sa main sur l'épaule du vieillard et le considérant avec amour, il lui dit avec une fermeté toute affectueuse:

— Mon père, vous ne pouvez m'effrayer avec toutes ces représentations. Vous devez savoir que nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie. N'avez-vous jamais appris que David tua le géant Goliath avec une pierre, et qu'après lui avoir coupé la tête avec son épée, il la montra à tout le peuple d'Israël? Son armure et sa force étaient le nom du Seigneur. Oui, mon père, continua-t-il après un moment de silence, au nom du Père, et du Fils, et Saint-Esprit, je suis prêt à tout souffrir pour Jésus-Christ.

Potitus fit le signe de la croix, joignit ses petites mains et s'absorba dans la prière. Le père l'examinait en silence. Il avait écouté parler son fils, avec un sentiment de respect dont il ne pouvait se rendre compte. Le courage, la piété de l'éloquence du saint enfant avaient déjà gagné son cœur; l'effet surnaturel de la grâce que Potitus attirait du ciel sur son père compléta l'œuvre de la conversion. Le saint enfant, levant la tête, fit un nouvel appel à Hylas; ses paroles étaient accompagnées de l'éloquence toute-puissante des larmes, et, avec tous les sentiments affectionnés de son cœur, il dit à son père:

— O mon père, croyez en notre Seigneur Jésus-Christ et vous serez sauvés. Ces dieux que vous servez n'existent pas, ils ne peuvent vous sauver. Je vais vous dire ce qu'ils sont, mon père! Ce sont des esprits qui brûlent dans un feu ardent qu'ils ne peuvent éteindre. Comment pouvez-vous être assez insensé pour rendre un culte à un morceau de bois coloré, ou à une statue en marbre qui ne peut se mouvoir? Si elle tombe, elle se brise et ne peut se relever. Elle est aussi insensible que la terre que nous foulons à nos pieds, et aussi silencieuse que les pierres au fond des rivières; les reptiles venimeux qui rampent sur la terre sont plus puissants que vos idoles, car ils peuvent ôter la vie. O mon père, comment ces choses insensibles peuvent-elles être quelque chose contre Dieu qui a tout créé. Les cieux dans toute leur gloire, et la terre dans toute sa beauté, qui seul est puissant, et qui écrase de son pied la tête du dragon et du lion?

Un moment après, Potitus était dans les bras de son père converti. Leurs larmes tombaient à l'unisson, larmes de l'innocence et du repentir.

Après la conversion de son père, une voix intérieure engagea Potitus à se retirer dans la solitude pour se préparer aux épreuves que le Très-Haut lui réservait. Il obéit immédiatement, laissa secrètement la maison paternelle et se retira dans les montagnes de l'Épire. Là, il obtint la faveur de plusieurs visions et fut tenté par le démon. Dieu envoya un ange qui lui prédit qu'il aurait à souffrir le martyre pour la foi; il lui dit comment et où il allait souffrir. L'ange lui donna encore des instructions pour se préserver de la souillure du vice; il lui dit comment combattre le démon et déjouer ses artifices; c'étaient des avis que le pauvre Potitus devait bientôt mettre en pratique, car avant de quitter la montagne il eut à souffrir de graves tentations de la part des esprits malins.

Dans une circonstance, le démon lui apparut sous la forme de Notre-Seigneur. Il paraissait si beau et si vénérable que le saint enfant pensa vraiment que c'était Jésus-Christ, mais son humilité vint à son aide; il craignit que cette apparition ne fût une illusion; le Seigneur, pensait-il, ne pouvait apparaître à un indigne pêcheur comme lui.

— Mon cher Potitus, lui dit le père du mensonge, pourquoi t'adonner à de telles austérités? Tu peux retourner maintenant à la maison de ton père manger et boire. J'ai été grandement ému de tes larmes et je suis venu pour te consoler. Étonné, surpris et doutant encore, Potitus ne put que dire: "Je suis le serviteur de Jésus-Christ." Alors le démon, avec toute l'impudence dont il est capable, lui dit: "Moi je suis le Christ."

Alors, dit Potitus, venez et prions ensemble. En ce moment il remarqua que l'un de ses pieds ne touchait pas la terre et qu'il avait une forme particulière; alors il se rappela ce que l'ange lui avait dit. Saisi d'horreur en voyant que cette vision n'était rien autre chose que le démon, il demanda à Dieu de lui donner des forces. Immédiatement, le démon changea de forme et parut avec une stature gigantesque et une tête horrible. Potitus reprit courage et soufflant sur le monstre, il lui dit: "Retire-toi Satan, car il est écrit, 'vous n'adorerez que le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que lui seul.'" Alors le démon changea encore de forme, et prit l'apparence d'un taureau énorme, mugissant comme le tonnerre; il essaya d'effrayer l'enfant; mais quand ce dernier fit le signe de la croix, le démon sembla éprouver une grande douleur, et il s'écria: "Potitus, renvoie-moi, mais pourquoi me torturer ainsi avec ce signe? Oh! comme je brûle!"

— Jure-moi par ce signe au moyen duquel je te tiens que tu ne nuiras plus à aucun chrétien.

Le démon y consentit, et dès qu'il fut en liberté, il s'écria:

"Je m'en vais montrer mon pouvoir parmi les païens. J'ai pris possession de la fille d'Antonin; je m'en vais habiter dans

le cœur de l'empereur, de Géladius, le préfet, et je ferai en sorte qu'ils se fassent mourir dans les plus cruels tourments. Je te persécuterai jusqu'à la mort."

— Au large, méchant imposteur, dit Potitus, tu ne peux rien faire autre chose que ce que Jésus permet. Je ne crains pas tes manœuvres; je m'en vais et je te vaincrai au nom de Notre-Seigneur. Le démon disparut en blasphémant Dieu.

Quand Potitus eut passé quelque temps dans la solitude, et se fut préparé par la prière et les austérités à la mission que Dieu lui destinait, il quitta sa retraite et vint dans la cité de Valérie, qui était à cette époque la principale ville de la Sardaigne. Il ne connaissait personne dans la cité; fatigué et mourant de faim, il s'assit sur le forum. Les gens passaient sans le remarquer; ils étaient tous absorbés par leurs occupations. Ses yeux furent frappés de la splendeur et de la beauté des édifices qui l'entouraient. Cependant Potitus vit un terrible nuage suspendu sur ces scènes de magnificence des beaux-arts. En vain il chercha la croix qui élève les espérances du peuple vers un monde meilleur, il ne voit pas le signe sacré de la rédemption briller au soleil, au sommet des flèches élançées des temples. La fumée des sacrifices qui étaient l'abomination de la désolation s'élevait en spirale dans l'atmosphère. Les vices et l'immoralité dominaient partout autour de lui; il sentit un frisson de douleur à la pensée qu'il était le seul serviteur du vrai Dieu dans cette cité.

Comme le diamant dont les feux sont plus brillants lorsqu'il est placé à côté d'une pierre commune, son âme blanche était plus brillante au milieu de l'impureté qui régnait en souveraine autour de lui, et sa prière était plus puissante devant Dieu. Il n'en était pas beaucoup parmi ceux qui passaient devant lui qui pensaient que ce pauvre enfant épuisé, assis sur une froide pierre, devait être dans quelques heures l'apôtre du Très-Haut et qu'il les amènerait à la connaissance du salut éternel. Les instruments des plus grands desseins de Dieu sont par fois les choses de la vie les plus modestes et les plus basses.

Pendant que le saint jeune homme s'entretenait ainsi en lui-même, et se demandait quel serait le meilleur moyen à employer pour vaincre la puissance des ténèbres qui enveloppaient ce peuple comme d'un brouillard, deux vieillards engagés dans une conversation animée s'avancèrent et s'assirent sur le même banc que lui. Il entendit leur conversation; Dieu permit qu'il en fût ainsi.

— Mauvaise affaire pour notre président, dit le plus grand et le plus vénérable des deux, en ôtant son manteau de ses épaules.

— Comment cela? demanda l'autre, est-ce que le dieu n'aurait pas été propice à notre noble Agathonis?

— Vous seul, alors, ne savez pas qu'un malheureux sort s'est appesanti sur sa maison, a frappé son épouse Quiriaca d'une affreuse maladie. Voyez la fumée qui s'élève du temple de l'immortel Jupiter! C'est la fumée du sacrifice de trois bœufs qu'Agathonis a offert pour apaiser la colère des dieux; mais la maladie augmente toujours et défie la science de nos plus habiles médecins. Quand je suis passé hier devant sa demeure, les cris de douleur de la malade retentissaient dans les appartements du palais, et les esclaves préparaient un bûcher funèbre dans la cour.

— Allons au palais de notre chef affligé, dit l'autre en se levant, et voyons si le sacrifice offert au soleil levant n'a pas détourné la mort de sa victime. En parlant ainsi, les deux sénateurs prirent la direction de la demeure d'Agathonis.

Potitus comprit par la conversation des deux vieillards l'appel que Dieu lui faisait de proclamer sa gloire. Le nom tout-puissant de Jésus guérirait la femme malade, et beaucoup croiraient en lui. Il ne fut qu'un moment pour se déterminer à agir, et suivit de suite à distance les deux vieillards. Après avoir parcouru deux ou trois rues principales, ils arrivèrent à une demeure d'une magnificence princière; des escaliers de marbres ornés de statues d'or et de pierres précieuses, conduisaient à un portique majestueux entouré d'une corniche d'une blancheur de neige et sculptée comme une dentelle; des fleurs toutes fraîches contenues dans des vases étrusques d'un grand prix inestimables, répandaient leurs doux parfums dans les airs. Les sénateurs entrèrent avec le sans-gêne d'amis intimes. Potitus qui les suivait de près, sentit qu'il n'oserait pas salir le marbre poli de son pas plébéien; il n'y a pas d'admission pour le pauvre dans les palais des grands. Il s'assit sur les marches extérieures, et se cachant la figure dans ses mains, il pria Dieu de lui manifester sa volonté, et de hâter l'œuvre de sa miséricorde sur ce peuple aveuglé.

Tandis qu'il était absorbé dans sa prière et dans ses saintes pensées, il entendit, partant du haut de l'escalier, une voix perçante qui le tira de sa rêverie.

— Holà! jeune homme, que faites-vous là? Il n'est pas permis aux mendiants de s'asseoir sur ces marches.

Potitus regarda en haut et vit un ennemi habillé en livré; c'était un jeune homme orgueilleux, hautain, mince et ayant

l'air efféminé. Il répondit avec douceur: "Voulez-vous me donner de l'eau à boire?"

Qu'y a-t-il d'assez peu de valeur que quelques gouttes d'eau? Cependant, quand elles sont données au nom de Celui qui aime la charité au-dessus de toutes les vertus, elles peuvent nous valoir le ciel.

— C'est étrange, lui dit l'ennemi, que vous soyez venu ici pour avoir de l'eau; il y a des fontaines, des sources les plus pures de la montagne, partout; je vous soupçonne d'avoir quelque autre objet en vue, mais je vais vous servir.

— Oui, dit Potitus, vous êtes dans le vrai, je désire de l'eau, et non-seulement de l'eau, mais aussi votre foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ afin que la paix et les bénédictions de Dieu s'étendent sur cette maison.

L'ennemi, étonné de ce que Potitus lui disait, demanda: "Qui êtes-vous? Je ne me souviens pas de vous avoir vu dans cette ville. Quel est votre nom?"

— Je suis un serviteur de Jésus-Christ qui est le Rédempteur du genre humain, qui peut guérir les lépreux et les paralysés, rendre la vue aux aveugles et ressusciter les morts.

L'ennemi écoutait avec attention; il savait que sa maîtresse souffrait d'une lépre mortelle; il demanda promptement à l'étranger s'il pouvait guérir la lépre.

— Oui, répondit Potitus, mon Dieu opérera cette guérison par mon entremise, car il dit dans son Évangile: "En vérité, je vous le dis, si vous aviez de la foi comme un grain de senevé, vous diriez à cette montagne, recule toi d'ici, et elle se reculerait, et rien ne vous serait impossible." (Math xvii, 19.)

— Ainsi vous pouvez certainement guérir ma maîtresse? demanda l'ennemi avec impatience.

— Oui, si elle croit, je la guérirai.

— Elle vous donnera toute sa fortune.

— Ah! mon ami, je ne désire point d'argent, ni d'or, et de richesses. J'ai seulement en vue d'unir son âme à Jésus dans la lumière et la connaissance de la foi.

L'ennemi n'entendit pas ces dernières paroles; il courut dans la maison, et se précipitant dans la chambre de sa maîtresse avec cette liberté dont jouissaient les ennues, il raconta précipitamment à la dame malade qu'un jeune étranger qui était assis sur les marches du seuil de la maison, pouvait guérir la lépre. Elle ordonna de le venir en sa présence. Le jeune garçon fut conduit par différents appartements splendides ornés de statues tout à fait nues et de figures qui lui firent fermer les yeux de pudeur. Quand il fut entré dans la chambre où Quiriaca gisait souffrante de sa hideuse maladie, il lui dit: "Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous."

La dame malade était étendue sur un lit couvert de pourpre, entourée de deux ou trois esclaves portant dans leurs mains des fleurs toutes fraîches, et agitant de magnifiques éventails pour maintenir un courant d'air frais. La chambre était tendue de riches tapisseries, représentant des scènes de la mythologie. Il y avait au milieu de l'appartement, sur un piédestal en marbre d'un travail exquis, une splendide lampe; près de la couche il y avait une table de cède odoriférante, sur laquelle se trouvait un écrian de joyaux, un miroir, un stylet pour punir les esclaves, enfin tout ce qui se trouvait toujours à la portée des dames patriennes dans le premier siècle.

Quiriaca semblait peu avancée en âge, mais elle était horriblement défigurée par la maladie; les extrémités de ses pieds et de ses mains étaient déjà tombées, et elle était devenue un objet de dégoût pour tous ceux qui étaient forcés de la servir.

Les trances perpétuelles de son esprit étaient pires encore que ses souffrances corporelles. Son orgueil et sa vanité étaient profondément humiliés; elle se voyait éviée par les autres dames de la ville, bannie des sociétés, et condamnée à traîner sa misérable existence dans une solitude involontaire et dans la honte. Quand elle entendit dire qu'un jeune étranger était arrivé et qu'il pourrait la guérir, elle se leva par un mouvement de joie; l'espérance, qui depuis si longtemps était étrangère à son cœur, revint la consoler, et quand la porte fut ouverte pour introduire Potitus, elle s'écria avec animation: "O jeune homme! guérissez-moi, guérissez-moi!"

Elle fut frappée de la beauté et de la modestie du jeune garçon. Une douceur toute céleste rayonnait dans sa figure, et ses yeux étaient baignés dans la terre. Levant doucement la tête et regardant la dame, il lui dit: "Vous devez d'abord croire; ensuite, vous et toute votre maison, vous verrez ce grand acte."

— Oh! je crois, je crois, s'écria-t-elle; il n'y a point d'autres dieux que le vôtre. Je vous en prie, guérissez-moi.

Potitus s'agenouilla; tous sont silencieux. Un nombre considérable d'esclaves et de domestiques s'étaient rassemblés dans la chambre, car l'ennemi leur avait dit que leur maîtresse allait être guérie. Après une pause de quelques instants, Potitus étendit les bras, et levant les yeux vers le ciel, il pria ainsi à haute voix:

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIERES.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1879.

Les chercheurs de places.

Nous venons de lire une feuille libérale qui accuse les conservateurs des Trois-Rivières d'être des chercheurs de place.

Cela a dû en surprendre plusieurs comme nous, car jamais accusation moins fondée n'a été portée.

Nous n'aurions peut-être jamais songé à faire le bilan des deux partis à propos de cette affaire de places; mais la chose ne manquera pas d'intérêt.

Nous récapitulons les nominations faites par les conservateurs depuis la confédération jusqu'en 1878 et celles faites par les libéraux pendant dix huit mois.

La comparaison sera plus facile à faire. De la part des conservateurs nous trouvons les nominations suivantes faites dans l'espace de onze ans.

M. le Dr. L. L. Desaulniers, inspecteur de prison.

M. DeNiverville, Shérif en remplacement de feu M. Ogden.

M. Dumoulin, en remplacement de feu M. de Niverville.

M. P. E. Panetton en remplacement de feu M. DuBerger.

M. Desilets, magistrat stipendaire.

M. Bourgeois, directeur du Cadastre.

M. Lassalle, Percepteur du Revenu.

M. Desaulniers, substitut du Procureur-Général pour la conduite des affaires criminelles dans le district, en remplacement de feu M. Bourlages.

MM. Gervais et Gérin, avocats de l'inspecteur du revenu.

Parmi ces nominations six ont été révoquées par les libéraux lors de leur arrivée au pouvoir.

Voici maintenant les nouvelles nominations faites par les libéraux.

M. Pacaud, protonotaire.

M. J. N. Bureau, substitut du Procureur-Général.

M. Cassels, aviseur médical de M. Bureau.

M. J. F. V. Bureau, avocat de l'inspecteur du revenu.

M. J. F. V. Bureau, aviseur légal du Greffier de la Paix.

M. Paquin, protonotaire conjoint.

M. Robert Kiernan, régistrateur du comté de St. Maurice.

M. le Dr. J. E. Badaux, coroner conjoint.

M. Turcotte, régistrateur conjoint du comté de Nicolet.

M. le Dr. Dufresne, régistrateur du comté de Champlain.

M. Macaire Denéchal, messenger au palais de justice.

M. S. S. de Lottinville, avocat du ministre des Terres de la Couronne et chargé par ce dernier de mettre dans le chemin les censitaires conservateurs du comté de Champlain.

M. E. Lemieux, ci devant collecteur de douanes, adjoint à M. S. de Lottinville pour l'aider dans ses fonctions.

M. C. Veillet, fournisseur de bois pour les prisons et le palais de justice.

M. Arthur Genest, professeur de l'école des beaux-arts.

Ainsi en dix-huit mois, quinze nominations faites par les libéraux, contre neuf faites par les conservateurs dans l'espace de onze ans et neuf créations de charges nouvelles.

Si nos informations sont correctes, deux nominations importantes étaient à la veille d'être faites par le gouvernement Joly, s'il n'avait pas été surpris sitôt par la mort: ce sont celles de M. J. F. V. Bureau comme Shérif conjoint et de M. Honan comme greffier conjoint de la Paix.

Dans cette nomenclature nous ne mentionnons pas les emplois subordonnés, ni les commissions particulières tel que celle de M. Vallières, beau-frère de M. Turcotte, ni les quatre ou cinq cent nouveaux juges de paix, parmi lesquels nous trouverions des repris de justice.

Enfin nous ne comptons pas les cent mille piastres dévorées par les contractants du *loop line*, ni les quinze ou vingt mille piastres des deniers publics affectées à la fondation de la *Concordie*, ni les remboursements faits à des entrepreneurs malheureux.

En présence de tels faits, nous ne savons pas comment on a pu s'y prendre pour trouver les conservateurs avides de places, et les libéraux vertueux et désintéressés.

Nous ne faisons pas appel ici à la raison des conservateurs, nous soumettons ces chiffres à l'appréciation même des libéraux, pour qu'ils jugent par eux-mêmes qui méritent réellement la qualification d'affamés et de chercheurs de places.

Nouvelles électorales.

Il n'est pas encore décidé si les libéraux de Terrebonne feront opposition à l'élection de l'Hon. Chapleau.

La semaine dernière ils avaient annoncé que le Dr. Provost serait le candidat adversaire de l'Hon. Chapleau.

La chose méritait tellement réflexion, que le Dr. Provost revint sur sa décision et déclara positivement à ses amis, qu'il ne voulait pas consentir à faire une lutte ruineuse, ni à se rendre ridicule pour le simple plaisir de M. Joly.

Les libéraux, amis du Dr., pensaient d'ailleurs qu'à moins d'avoir dix mille piastres pour jeter dans le comté, il était absolument inutile de commencer aucun mouvement.

Des listes de souscriptions furent ouvertes en désespoir de cause, et hier l'on espérait décider le Dr en lui laissant connaître le montant que l'on pouvait dépenser pour le bénéfice de sa candidature.

Tout pourrait changer jusqu'à l'heure de la présentation, mais il y a forte apparence que l'on fera de l'opposition à l'Hon. Chapleau; non pas de l'opposition avec chance de réussir, de l'opposition dans le seul but de tracer l'Hon. Premier ministre.

L'Hon. Loranger a parcouru tout son comté depuis qu'il a été élevé à la charge de Procureur Général et partout il a été accueilli par des ovations.

Les libéraux auraient désiré lui trouver un adversaire, mais jusqu'à ce moment

leurs recherches ont été inutiles. Les électeurs du comté de Laval sont fiers de leur député, fiers de l'honneur d'être représentés en parlement par un ministre, et ils ne se montrent pas disposés à devenir les valets du comité libéral de Montréal.

Les électeurs de Laval n'auront qu'à se féliciter de leur choix, car nul doute que l'Hon. Loranger a un rôle à jouer dans le gouvernement de Québec.

La lutte se poursuit avec une certaine activité dans le comté de Lévis. L'Hon. Paquet est opposé par un commerçant de la ville de Lévis nommé Timothée Beaulieu, lequel commença déjà à regretter de s'être mis sur les rangs. La journée de dimanche a été un succès pour la candidature de M. Paquet et un désastre pour celle de M. Beaulieu.

L'Hon. Robertson doit lui aussi rencontrer de l'opposition. Ce comté avait coutume de faire les élections par acclamation; mais cette année les libéraux travaillent à faire une exception.

M. Joly s'est rendu la semaine dernière à Sherbrooke dans ce but.

Ses premières démarches n'ont pas été couronnées d'un grand succès.

On rapporte que pendant qu'il s'efforçait de persuader ses amis de faire la lutte à l'Hon. Robertson, un libéral lui fit cette question.

M. Joly êtes-vous maître de notre comté?

—Oui répondit M. Joly.

—Pour donner de l'entrain à la lutte, vous devriez résigner votre siège en faveur d'un libéral et venir vous présenter ici contre l'Hon. Robertson. Cela donnerait un grand élan aux amis.

M. Joly fut déconcerté et il faillit retourner à Lethbridge sur le champ.

Des amis s'interposèrent et la chose finit par se régler à l'amiable, mais peut-être eût-il fallu que M. Joly n'abandonnât la partie.

L'Hon. Lynch, Solliciteur Général, étant retenu dans sa famille pour cause de maladie, il faut voir si les libéraux hurlent et se donnent du mouvement.

Cette guerre lâche est vu d'un mauvais œil par les électeurs du comté de Brome et M. Lynch sera élu aussi facilement que s'il pouvait conduire lui-même la lutte.

BEUVES.

Nous lisons sous ce titre dans le *Canada*, un maître article dont nous reproduisons quelques extraits.

Si les petits dedans et les sottises prétentions épicées de fanatisme que certains journaux anglais ne manquent jamais d'élever quand il s'agit de la race française, étaient stigmatisés chaque fois avec autant de vigueur et d'appropriation, la mode s'en passerait fort vite, croyons-nous.

En tous cas, le *Free Press* et les saxonis qui partagent ses dédains relativement à l'uniforme des zouaves en ont pour leur compte dans l'article en question, dût l'orgueil britannique en rabattre d'un cran.

Un autre journal anglais, le *Ottawa Free Press*, commente sous forme de conseil aux Canadiens-français, une étrange et lourde bêtise à propos de la création projetée d'un régiment de zouaves à Montréal. L'administration de la milice, paraît-il, refuse d'autoriser cette création pour des motifs qu'il est inutile d'énumérer ici. Le *Ottawa Free Press* approuve naturellement le refus de l'administration, et dit en terminant:

« Ils (les Canadiens-français) devraient, pensons-nous, être plutôt fiers de leurs traditions remontant au delà des guerres (???) qui firent l'origine de l'empire, car l'uniforme des zouaves est intimement associé à la triste histoire de cette époque? »

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que l'uniforme des zouaves est postérieur au premier empire et antérieur de 22 ans—période de glorieux combats—à l'avènement de Napoléon III.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que la création du corps et de l'uniforme des zouaves, par le général Clausel, remonte à 1830, peu de mois après la prise d'Alger.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que l'uniforme des zouaves n'est ni plus ni moins intimement associé à la triste histoire de l'empire que ne le sont les uniformes des autres corps de l'armée française; mais que l'uniforme des zouaves—peu en faveur sous Napoléon III—est intimement associé à l'histoire,—pleine de brillants exploits militaires,—de la conquête de l'Algérie, laquelle n'a pas demandé moins de 34 ans de combats presque incessants.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que l'uniforme des zouaves est intimement associé à l'histoire de la guerre de Crimée, depuis le passage de l'Alma, dont les Anglais furent spectateurs, jusqu'à la prise de Malakoff, et que, à Inkerman, les troupes de lord Raglan, malgré leur courage héroïque, ne trouvèrent point que l'uniforme des zouaves fût en désaccord avec les idées anglaises.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que l'uniforme des zouaves est intimement associé à l'histoire de l'occupation du Mexique, où il fut bel et bien abandonné par ses alliés les Anglais, lorsque Juarez leur promit quelques centaines de mille piastres. Que cette occupation ait été onéreuse à la France, il n'en est pas moins vrai qu'elle a été glorieuse pour l'uniforme des zouaves, en Amérique.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que l'uniforme des zouaves, porté par un bon nombre de Canadiens-français, est intimement associé à la victoire de Mentana, remportée par eux conduits avec les français, sur dix mille flibustiers, commandés—à l'arrière—par le bouffon ridicule qui a nom Garibaldi.

« L'uniforme des zouaves, » comme ce-

lui de tous les autres corps de l'armée française est, cela est vrai, intimement associé—avec un courage malheureux et un honneur sans tâche—aux lamentables épisodes qui ont eu pour dénouement Sedan et Metz.

Le *Ottawa Free Press* connaît l'histoire de ces lamentables épisodes, mais il ignore évidemment que, de même que l'uniforme des zouaves est intimement associé au salut des troupes anglaises à Inkerman, de même l'uniforme des zouaves—camarades des zouaves pontificaux Canadiens-français—est intimement associé à l'histoire du combat héroïque de Patay-Loigny. Dans ce combat,—contre dix—l'uniforme des zouaves arrêta les Prussiens au moment où ils allaient anéantir l'armée de la Loire.

Le *Ottawa Free Press* ignore évidemment que « l'uniforme des zouaves »,—camarades des zouaves pontificaux Canadiens-français—est intimement associé à l'histoire de la retraite du Mans, pendant laquelle, la résistance opiniâtre de « l'uniforme des zouaves » préserva, pour la seconde fois, d'une destruction totale, l'armée commandée par le général Chauzy.

« L'uniforme des zouaves, dit le *Ottawa Free Press*, est en désaccord avec les idées anglaises; » soit. Mais, endossé par des Français ou par des Canadiens-français, l'uniforme des zouaves n'a jamais été en désaccord avec les idées de bravoure et d'honneur militaire.

« L'uniforme des zouaves » est en désaccord avec les idées anglaises; » soit. Mais endossé par des Français ou par des Canadiens-français, « l'uniforme des zouaves » a porté avec lui, en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique, une tradition de gloire non interrompue, même lorsque les Français ont succombé sous le nombre de Prussiens, et lorsque les Canadiens-français ont succombé sous le nombre des Piémontais. Passer lestement l'éponge sur cette tradition de gloire et n'associer intimement l'uniforme des zouaves qu'à l'histoire de la triste fin de l'empire, c'est trop d'ignorance de la part d'un journaliste, et trop d'ingratitude de la part d'un Anglais, à moins qu'il n'ait jamais su que, fort heureusement pour ses compatriotes, l'uniforme des zouaves était à Inkerman, et qu'il ne contribua pas médiocrement à rétablir le combat et à repousser les Russes écrasant les troupes britanniques.

Si l'uniforme des zouaves est en désaccord avec les idées anglaises, la sonnerie de marche des chasseurs à pied,—si connue à cause du casque à méche du maréchal Bugeaud,—cette sonnerie, éminemment française, ne devrait pas être moins en désaccord avec les mêmes idées. Cependant l'administration de la milice n'empêche pas les clairons d'un régiment de Montréal de demander,—avec un désaccord remarquable,—aux militaires qui les suivent: « Astu vu la casquette, la casquette au pieu Bugeaud? » Ou a, il est vrai, fait subir des « arrangements » (hélas!) à cette sonnerie, afin sans doute de la mettre en accord avec les tympans et les jarrets britanniques. Quelques « arrangements » mieux harmonisés, apportés dans l'uniforme des zouaves ne pourraient-ils pas le mettre en accord avec les idées anglaises et le rendre moins offensant pour elles que ne le serait, par exemple, l'uniforme des grenadiers de Fontenoy, si des Canadiens-français demandaient à former un régiment revêtu de cet uniforme « intimement essocié » à la glorieuse histoire de leur race?

Mais les Canadiens-français n'ont point conçu une pareille idée, parce-que'elle eût été blessante pour les Anglais; ils ont formé le projet de créer un bataillon de zouaves dans le but très louable de rappeler le souvenir des services rendus à la plus juste des causes par la jeunesse canadienne-française, de susciter et d'entretenir, dans la jeunesse actuelle, l'esprit de dévouement et d'honneur militaire, qui partout et toujours, a été intimement associé à la glorieuse histoire de l'uniforme des zouaves. L'administration de la milice accordera ou refusera son autorisation, cela la regarde; mais c'est le fait d'un ignorant, jaloux et ombrageux que de chercher, pour justifier un refus, à ternir avec un peu d'encre la gloire de l'uniforme des zouaves.

Le nouveau Cabinet.

ASSERMENTÉ LE 31 OCTOBRE.

Courtes esquisses Biographiques.

L'HON. JEAN ADOLPHE CHAPLEAU, premier, commissaire de l'agriculture et des travaux publics, est né à Ste. Thérèse de Blainville, Terrebonne, le 9 novembre 1840, ses ancêtres venus de la France, occupaient autrefois, la seigneurie de Terrebonne. Il a reçu son éducation au collège de Terrebonne. Il a reçu son éducation au collège de Terrebonne et il s'est marié le 24 novembre 1874 avec Mile. Marie-Louise, fille du Lient. col. King, major de brigade, à Sherbrooke. Il a été reçu avocat en 1861 et créé Conseil de la Reine en 1873. Il est aujourd'hui l'un des directeurs de la compagnie du chemin de fer des Laurentides et du crédit foncier du Bas-Canada. Il est aussi professeur de droit criminel à la succursale de l'Université Laval à Montréal. Il a fait partie du ministère Oimet comme solliciteur-général depuis le 27 février 1873 jusqu'au 8 septembre 1874. Sous le gouvernement de Boucherville, il a fait encore partie du ministère en qualité de secrétaire-provincial et registraire; il est entré dans le ministère le 27 janvier 1876 et a retenu cette position jusqu'au coup d'Etat. Depuis cette époque, il a occupé la position de chef de l'opposition dans la chambre d'Assemblée.

L'HON. J. J. ROSS, Président du Conseil, représente la division de Shawenigan. Il est médecin et chirurgien et l'un des gouverneurs du collège de médecine du Bas-Canada; chirurgien-major du 1er bataillon

de milice volontaire du Comté de Champlain; président de la société d'agriculture du comté de Champlain et membre du conseil d'agriculture de la province de Québec. Il a été élu vice-président de la compagnie du chemin de fer du Nord en 1875. Il a été membre du Conseil Exécutif et Orateur du Conseil Législatif depuis le 27 février 1873 jusqu'au mois d'août 1874, lorsqu'il résigna; il réoccupa cette position depuis le 27 janvier 1876 jusqu'au renvoi d'office du ministère de Boucherville en 1878. Il fut élu député à la Chambre d'Assemblée en 1861 et occupa son siège jusqu'à l'Union, quand il fut élu membre de la Chambre des Communes. Il résigna son siège dans cette Chambre en 1867 pour entrer dans le Conseil Législatif où il a toujours siégé depuis.

L'HON. LOUIS ONÉSIME LORANGER, procureur-général, est le frère de l'hon. M. Loranger, juge de la Cour Supérieure. Il est né à Ste. Anne d'Yamachiche P. Q. le 10 avril 1837, et a reçu son éducation à Montréal. Il épousa le 3 octobre 1867, Marie-Anne-Rosalie, fille de l'hon. juge Laframboise. Il a été reçu avocat en 1858; il fut l'un des membres du conseil du barreau de Montréal, et échevin de cette cité jusqu'en 1870. Il est vice-président de la société St. Jean-Baptiste de Montréal où il était président du comité spécial chargé de l'organisation de la grande démonstration nationale de Montréal en 1875. Il a été élu pour la première fois en 1875 et élu de nouveau par acclamation aux élections générales de 1878. Il représente en Chambre le comté de Laval; il est conservateur et un défenseur de la protection.

L'HON. JOSEPH GIBB ROBERTSON, trésorier provincial, est le fils de feu le Rév. James Robertson, pendant 30 ans pasteur de l'Eglise Congrégationnelle à Staatsfield Aberdeenshire, en Ecosse, et plus récemment à Sherbrooke, P. Q. Il est né à Staatsfield et a reçu son éducation au Canada. Il épousa Mile. Mary J. Woodward, de Sherbrooke, en 1870. Il est président du chemin de fer Québec Central, de la compagnie d'assurance mutuelle de Sherbrooke et de la société d'agriculture de Sherbrooke. Il a été secrétaire trésorier du comté de Sherbrooke pendant plusieurs années. Il a encore été maire de la ville de Sherbrooke et président de la Ligue de tempérance de Québec. Le 25 octobre 1869, il entra dans le ministère en qualité de trésorier provincial, position qu'il a occupée jusqu'au mois de septembre 1875; il donna alors sa démission. Le 22 septembre 1874, il entra dans le cabinet de Boucherville de nouveau comme trésorier, et occupa cette position jusqu'au 20 janvier 1876, lorsqu'il résigna. Depuis sa première élection en 1867, il a toujours été élu par acclamation.

L'HON. EDMOND JAMES ELYNN, L.-L. D., commissaire des terres de la Couronne, représente le comté de Gaspé au parlement. Son père est irlandais né à Gaspé; sa mère est de Guernesey. Il est né à Percé le 16 novembre 1847, et il a reçu son éducation au Séminaire de Québec. Il épousa le 11 mai 1875 Mile. Augustine, fille de M. Augustin Côté le propriétaire du *Journal de Québec*. Il fut gradué L. L. L. à l'Université-Laval le 30 juin 1873 et reçu avocat le 15 septembre. On lui conféra le titre de L. L. D. en 1878 et il est professeur de Droit romain à l'Université-Laval depuis 1874.

L'HON. ETIENNE THÉODORE PAQUET, secrétaire provincial, est né à St-Nicolas, comté de Lévis, le 8 janvier 1850. Il a reçu son éducation au séminaire de Québec au collège Fordham, New-York, et à l'Université-Laval de Québec. M. Paquet n'est pas marié. Il est vice-président du *Club Canadien* de Québec et il a été élu pour la première fois à Lévis aux élections générales de 1875 et réélu de nouveau l'année dernière. L'hon. M. Paquet est le nouveau de Mgr Pequet et de l'abbé Berjain Paquet, du Séminaire de Québec. Il est notaire de profession.

L'HON. WILLIAM WARREN LYNCH, solliciteur-général, est de famille irlandaise et il est né à Bedford, P. Q., le 30 septembre 1845. Il a reçu son éducation à l'Académie de Stanbridge, à l'Université de Vermont et à l'Université McGill, à laquelle université il remporta le prix Elizabeth Torrance médaille d'or, au concours de droit romain; il fut gradué B. C. L. en 1868. Il épousa le 25 mai 1874, Ellen-Florence Pettes, de Knowlton. Il a été pendant quelque temps rédacteur de l'*Observer* de Cowansville; il a été président de l'association des maîtres d'écoles protestants de la province de Québec. Il représente le comté de Brome, dans lequel comté il occupe encore la position de Maire et de Préfet du comté. M. Lynch a été élu pour la première fois par acclamation aux élections générales de 1871; réélu par acclamation à celles de 1875 et réélu de nouveau, toujours par acclamation, aux dernières élections générales.

Les Alliances.

Nous lisons dans le *Canada*:

« Comme question de fait nous pouvons dire que le pays n'a presque jamais été gouverné depuis 1854 par un ministère absolument homogène. Si l'on tient compte exclusivement des antécédents de ceux qui formaient l'administration. Sir John A. Macdonald a presque toujours gouverné avec le concours d'une section du parti libéral dans cette province. En 1865 il n'a pas craint de se joindre même à ses adversaires les les plus acharnés pour établir la grande œuvre de la Confédération. Et ces mêmes libéraux qui se montrent aujourd'hui si scrupuleux à l'endroit de la fidélité politique n'ont pas permis à M. McKenzie de régner en compagnie de MM. Cauchon, Cartwright, Coffin, Ross, Burpee, et Scott, tous des anciens partisans de Sir John? Et depuis ont-ils cessé de vanter comme des patriotes ces hommes—entre autres MM. Cauchon et Cartwright—qu'ils avaient noircis auparavant comme eux »

seuls savent le faire en pareil occurrence? L'administration Sanfield Macdonald—qui a régné de 1867 à 1872—était constituée sur le même principe et comptait trois libéraux et deux conservateurs avoués. Et cependant elle n'a pas eu de supérieur ni même d'égalé depuis par les services qu'elle a rendu à la province d'Ontario.

INDUSTRIES A MONTREAL.

On lit dans le *Courrier de Montréal*:

Après avoir prédit que la protection serait la ruine du pays, les libéraux, voyant aujourd'hui la fausseté de leurs prédictions, ont résolu d'empêcher, si c'est possible, la vérité de se faire jour. Vains efforts! La prospérité s'obstine à renaitre en dépit des grincements de dents de ceux qui comptent sur la misère publique pour triompher. Voici une liste des principaux manufacturiers de Montréal. A moins d'y mettre de la mauvaise volonté on ne peut nier que, grâce à la protection, les ouvriers de cette ville éprouvent aujourd'hui beaucoup moins de difficulté à se procurer du travail que par le passé:

MM. N. et A. C. Larivière, carrossiers, rue Saint-Antoine, ont dans leur salle de montre un grand nombre de carrosses et traîneaux admirablement finis. Ils emploient actuellement une quarantaine d'hommes, mais grâce aux commandes qu'ils reçoivent tous les jours, ils espèrent bientôt en employer 75.

La fabrique de meubles de M. J. A. J. Craig est en pleine opération et le propriétaire déclare que, sans le changement de tarif, il aurait eu à fermer son établissement.

An Laminoin de Montréal, MM. Morland et Watson emploient 400 hommes.

M. Redpath emploie 350 hommes à sa raffinerie de sucre qui produit chaque jour 800 barils de sucre raffiné.

MM. Pillou, Horey et Cie, fabricant de clous, emploient 300 hommes.

M. Shearer emploie 125 hommes à sa fabrique de portes, fenêtres, moulures, etc.

A la Caedonia, M. McDougall emploie 300 hommes.

A la filature de laine de M. Fisher, 80 ouvriers et ouvrières sont employés.

A la marbrerie de M. Forsyth, on répare les désastres d'un incendie récent et les travaux seront bientôt repris avec activité.

La fabrique de cordages et de plâtre appartenant à M. Converse est en pleine activité. La manufacture de machine à cordage de M. M. Williams emploie 300 hommes. Celle de M. Lawlor reprendra bientôt ses opérations sur une plus grande échelle que par le passé.

A la forge de M. H. B. Ives et Cie., 200 ouvriers y travaillent. Cette maison a des commandes importantes d'Australie et d'Angleterre.

L'établissement « Beaver Stamping Works » emploie quatre-vingt ouvriers.

Il y a 150 hommes employés à la raffinerie du St. Laurent, MM. LaSbatt et Baumgarten, propriétaires.

A la fabrique de cigares de Davis, 150 ouvriers et ouvrières.

A la fabrique d'habillements de M. Jas. O'Brien, 900 ouvriers et ouvrières travaillent.

A la fabrique de chaussures de M. Mul-larky, 300 ouvrier et ouvrières. A celle de M. Boivin, 250.

A celle de MM. Ames et Holden, 300. Tous ces fabricants se disent parfaitement satisfaits du nouveau tarif.

En récapitulant ces données on voit que les manufacturiers de la seule ville de Montréal emploient actuellement plus de quatre mille ouvriers.

LES MINES.

L'hon. M. Chapleau, le premier-ministre de la province de Québec recevait, vendredi, une députation chargée de lui adresser les félicitations et les vœux des mineurs de la Beauce, conçus en ces termes:

« Monsieur le ministre, « Nous soussignés, mineurs de la paroisse de Saint-François, comté de Beauce, vous félicitons de votre nomination, comme premier-ministre de la province de Québec, et nous vous remercions infiniment de l'allusion que vous avez faite, dans le magnifique discours que vous avez prononcé à Lévis le premier de novembre, à propos des mineurs de la Beauce, qui réclament depuis si longtemps la justice de leur pays, et, en faisant les souhaits les plus sincères pour votre prospérité, nous espérons que vous mettrez à exécution le projet patriotique que vous avez énoncé dernièrement. « Agrérez la haute considération avec laquelle nous sommes,

« Vos humbles serviteurs. » Ci-suivent les noms des signataires: MM. Louis St-Onge, W. Smart, A. Comp, Gilbert Thomlinson, Jean Mathieu, Capt. Thos. Richards, Archibald McDonald, Henry Powers, Louis Gendreau, Louis Rancourt, W. Chapman, Pierre Fontaine, Michel Laflamme, S. Cloutier, H. Boulé, Louis Mathieu, Onésime Dion, Léude Baril, W. H. Royens, James Forgie.

INFORMATIONS.

Nous apprenons, dit le *Canada* que le ministre de la milice voyant le grand nombre d'officiers volontaires qui n'ont pas les certificats d'instruction voulus par suite du peu de facilités qui leur sont offertes pour les obtenir, doit établir trois succursales d'écoles militaires, une à Toronto, une à Montréal et la troisième à Halifax. Ces écoles seront ouvertes pendant les mois de l'hiver et pourront décerner des certificats de seconde classe. On n'y admettra que les officiers de l'effectif volontaire au nombre de quarante ou cinquante par école.

Il règne actuellement une grande activité aux mines de Saint-François de la Beauce. Près de 300 ouvriers y sont employés et l'on calcule que l'an prochain, il y en aura dix fois autant.

NEUROLOGIE.

Nous enregistrons avec regret la mort de Sœur Ellen O'Keefe dite Mary Joseph arrivée le 6 courant au Monastère des Ursulines.

Cette perte est très sensible à la Communauté tant à raisons des éminentes vertus de la Rvde Sœur qu'à cause de l'estime universelle dont elle était entourée non-seulement dans le couvent, mais parmi toutes les élèves qu'on fréquentait à la maison depuis près d'un demi-siècle.

La Rvde Sœur était née à Snaugborough (Cork) Irlande, de M. John O'Keefe et de Dame Catherine Fennell, le 18 Mai 1803. Elle fit profession à Boston entre les mains de Mgr. Fenwick le 10 Janvier 1833.

Le Monastère ayant été incendié par des émeutiers dans la nuit du 11 Août 1834, les religieuses passèrent au Canada et reçurent l'hospitalité chez les Ursulines de Québec où elles, passèrent 5 années.

Après une tentative infructueuse pour réédifier leur maison à Boston, elles furent obligées de se disperser de nouveau. C'est alors que la Mère Mary Ursule (Dlle Sarah Chase) et la sœur Mary Joseph vinrent aux Trois-Rivières, en Avril 1841, pour faire partie de la communauté.

NOUVELLES D'EUROPE.

Une lettre de St Petersburg dit que si le nouveau Parlement Britannique approuve la politique de Lord Beaconsfield, la Russie occupera le Nord de l'Afghanistan.

Le Politische Correspondens annonce que des pourparlers se font entre les autorités, à Londres et à St Petersburg, relativement aux affaires de l'Asie Centrale.

Le Golos, de St Petersburg dit que la Russie considérera comme déclaration de guerre l'entrée de la flotte anglaise dans l'Exin.

Une dépêche de Vienne dit que la Porte et le Sultan donnent tout leur temps à la question des réformes et des exigences de l'Angleterre.

L'emprunt demandé par le gouvernement pour couvrir le déficit du budget prussien, offert à 96 6110, a été souscrit jusqu'à un montant trois fois plus considérable que celui demandé.

La " République Française ", à Paris, approuve les efforts que fait l'Angleterre pour améliorer la condition des populations de l'Asie Mineure, en autant que ses procédés seront compatibles avec les droits de la France.

Cercle Littéraire.

Sur le désir exprimé par les membres du Cercle Littéraire, de le nommer président honoraire de ce Cercle, Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières a bien voulu accepter la charge ainsi que l'Honorable Juge Polette et Son Honneur le Maire, S. Dumoulin, Ecr., comme vice-présidents. Ernest Pacaud, Ecr., P. A. Boudreau, Ecr., et A. Lanthier, Ecr., ont été élus membres honoraires.

Nous aimons à constater que malgré les quelques difficultés qu'a eu à surmonter cette jeune institution sous le rapport pécuniaire, elle ne s'est pas découragée et a eu foi dans le proverbe: " Aide toi, le Ciel t'aidera "; l'aide et l'accueil bienveillant qu'elle a reçus lui permettant de regarder l'avenir avec confiance.

Le Journal des Trois Rivières, le Constitutionnel et l'Evènement ont répondu généralement à la demande que leur a faite le secrétaire du Cercle Littéraire, d'envoyer gratis leur journal, et nous espérons qu'il en sera ainsi des autres journaux.

Le Cercle Littéraire donnera dans quelques semaines une séance publique, à laquelle Mgr. Lafèche a bien voulu permettre son éminent concours (Communiqué.)

Nous attirons spécialement l'attention sur l'annonce de M. Ous. Carignan publié dans une autre colonne.

Au nombre des articles d'utilité domestiques, nous signalons à l'attention cette nouvelle huile d'éclairage, huile astrale qui est devenue si célèbre à cause des avantages qu'elle possède.

Dans les familles privées comme dans les édifices publics, on devrait l'employer, de préférence à toute autre, parce qu'elle n'est pas explosive. Elle ne donne aucune odeur, ne fume pas, ne ternit ni les verres ni les plafonds, enfin elle n'a aucun des inconvénients de l'huile de pétrole.

Nous invitons les gens à en faire l'expérience.

Verdict de la moitié du genre humain.—Tant l'hémisphère occidental reconnaît l'Eau de Floride de Marry et Lanman comme la parfum le plus délicieux pour le boudoir, la salle de bal, les bains, que la chimie ait pu obtenir des extraits des fleurs.

IMPORTATIONS D'AUTOMNE.

Liqueurs, Epicerie, &c.

Le soussigné ayant complété son assortiment d'automne invite le public à venir visiter son établissement. Il attire spécialement l'attention des MM. du Clergé sur la qualité supérieure de ses vins de messe et autres vins de toute espèce en fut et en bouteille; liqueurs; Benedictine, Chartreuse, Caracao, etc., etc.

J'ai aussi l'agence de la célèbre Bière de FLETCHER de Sherbrooke, vendue au commerce au prix de Montréal et livrée à domicile dans les limites de la cité.

Il a également l'agence de l'HUILE ASTRALE DE PRATT; laquelle offre pour l'éclairage d's avantages exceptionnels parce qu'elle n'est pas explosive, ne donne aucune odeur, produit une lumière blanche et brillante, ne ternit point les vitres et pour cette raison est particulièrement recommandable pour les églises et édifices publics. Elle s'emploie comme l'huile de pétrole ordinaire.

O. CARIGNAN,

Trois-Rivières, 13 Novembre 1879.

Electricité!

HUILE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS.

VALANT DIX FOIS SON PESANT EN OR.—LA BOULEUR NE PEUT DURER QU'ON EN FAIT USAGE.

C'est la médecine la meilleure marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Une valeur de cinquante centimes guérit un rhume de longue durée. Elle guérit positivement la toux, l'asthme, et le croup. Une valeur de cinquante centimes guérit le torticolis, les tumeurs, le rhumatisme, la névralgie, la contraction des muscles, la rigidité des jointures, les difficultés de l'épine dorsale, et les douleurs et le mal dans aucune partie du corps, quel qu'en soit le siège et quelle qu'en soit la cause, elle fera toujours du bien. Une valeur de vingt-cinq centimes a guéri de mauvais cas de dysenterie chronique et de sang.

Une cuillerée à thé guérit la colique en 15 minutes. Elle guérit tous les cas d'hémorrhoides qu'il est possible de guérir. Six ou huit applications guérissent certainement tous les cas d'inflammation de la poitrine.

Pour des contusions, si on l'applique souvent, il n'y a pas la plus légère décoloration sur la peau. Elle arrête la douleur d'une brûlure aussitôt qu'on l'applique. Elle guérit les pieds glacés, les cors, les aloécies et les verrues, et les blessures de tous les genres, sur l'homme ou la bête.

Méitez-vous des imitations. Demandez l'huile électrique de Dr. Thomas. Assurez-vous s'il porte la signature de N. S. THOMAS sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop et Lyman sont soufflés dans le vers de la bouteille et n'en ayez pas d'autres.

En vente chez tous les vendeurs de médecine: Prix 25 cents.

N. S. THOMAS, PHILES, N. Y. Et NORTHROP & LYMAN, Newcastle, Ont. Seuls Agents pour la Puissance.

NOTRE—Electricité—Ohiois et Electricité. 11 avril 1878.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de Trois-Rivières, No. 1062.

COUR DE CIRCUIT.

Le huitième jour de NOVEMBRE mil huit cent soixante dix neuf.

JOSEPH OVIDE TOUSIGNANT, Ecuyer, Avocat, de la cité de Québec, tant en son propre et privé nom qu'en sa qualité de tuteur dument élu en justice à Marie Sophie Rebecca Tousignant, Joseph Ovide Alexis Tousignant et Jean Thomas Arthur Tousignant, ses trois enfants mineurs issus de son mariage avec feu Dame Sophie Charlotte Young, son épouse, seigneur et propriétaire en possession de la Seigneurie Lévrard ou St. Pierre les Bequets

DEMANDEUR.

vs.

ZEPHIRIN BEAUCHESNE ci-devant de la paroisse de Centerville, dans le Rhode Island un des Etats-Unis d'Amérique

DÉFENDEUR.

Sur motion du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Jean-Baptiste Monette, un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au doç de la sommation en cette cause, et par l'affidavit produit que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières. Il est ordonné que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le "Journal des Trois-Rivières" et deux fois en langue anglaise dans le "Loop-Lane" tous deux publiés en la cité des Trois-Rivières, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit Demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

PACAUD & PAQUIN, P. U. C.

GRANDE VENTE PAR ENCAN.

LUNDI, 1 DECEMBRE PROCHAIN

A LA RIVIERE BLANCHE Seigneurie de Lanauzière COMTE DE MASKINONGE.

Tous les terrains qui appartenaient ci-devant à

MM. BOYER, HUDON & CIE.,

Et sont la propriété actuelle de

MM. JOS. G. LAJOIE & Cie

SERONT VENDUS PAR ENCAN

ET SANS RESERVE.

Conditions: Payable en quatre ans, un quart dans un an et un quart par année sans intérêts.

Les propriétaires actuels, ont, depuis leur acquisition, ouvert un chemin carrossable, au centre de leur terrain et sur un parcours de 10 milles de longueur, ce chemin offre une communication directe avec les paroisses avoisinantes.

M. Lajoie un des propriétaires sera sur les lieux le Dimanche avant la vente pour donner aux acheteurs tous les renseignements désirables. Trois-Rivières, 6 Nov. 1879.

SAGE CONSEIL.

Tous les jours on vous conseille dans les journaux de prendre quelque chose pour guérir votre dyspepsie et votre indigestion du foie. Votre pharmacien vous suggère un remède que vous ne connaissez pas, qui produit aucun effet, et vous finissez par vous lasser de dépenser de l'argent inutilement. Maintenant, afin de vous donner des preuves suffisantes que les FLEURS D'AOÛT DE GREENS peuvent vous guérir de la dyspepsie, des maladies du foie, et des maladies qui en découlent, telles que acidité de l'estomac, maux de tête, constipation, palpitation du cœur, mauvaise digestion, étourdissement, affaiblissement moral, etc., nous vous encourageons d'aller chez votre pharmacien et d'acheter une bouteille de Fleurs d'Août de Green pour 10 cents ou bien une grande bouteille pour 75 cents. Essayez ce remède, deux doses vous soulageront.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et enlascées "Soumissions pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 14me jour de NOVEMBRE prochain, pour le creusement et le parachèvement de cette partie du Canal Welland, entre l'ancien Bend et Port Colborne, connue comme les sections Nos. 33 et 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé le "Rock Cut."

Les plans, la position de l'ouvrage et les devis pour ce qui reste à exécuter, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résident à Welland, depuis et après MARDI, le 4me jour de Novembre prochain et où l'on peut se procurer des formules de soumissions imprimées.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites strictement conformes aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, qu'elles ne contiennent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres, et de plus un chèque de Banque pour la somme de trois mille piastres pour la section No. 33, et un pour la somme de quatre mille piastres pour la section No. 34, doivent accompagner les soumissions respectives, laquelle somme sera retenue si la partie soumissionnaire refuse d'entreprendre le contrat pour les ouvrages aux prix établis dans l'offre fait.

Le chèque ou argent ainsi envoyé sera remis aux entrepreneurs respectifs dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la due exécution du contrat, une garantie suffisante sera requise par un dépôt d'argent au montant de cinq par cent sur la somme totale du contrat, de laquelle la somme envoyée avec la soumission sera considérée en faire partie.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement des ouvrages faits seront payés jusqu'à leur parfaite exécution. Chaque soumission doit contenir les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, résident en Canada, voulant se porter caution pour l'accomplissement de ces conditions et le parachèvement des travaux désignés dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre,

E. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux. Ottawa, 25 Octobre 1879.



SOUSSIONS.

Des soumissions seront reçues par ce Département, à Ottawa, jusqu'au 20 Novembre prochain, pour la construction de la Tour d'un Phare, avec résidence, magasin pour les approvisionnements, et autres dépendances, etc., sur la pointe Fane, comté de Gaspé, Québec.

Les plans et devis peuvent être vus et des formules de soumissions peuvent être obtenues par les personnes qui ont l'intention de faire une soumission, à ce département ou à l'agence de ce département, à Québec, et au bureau de l'Agent et de l'Inspecteur de la police riveraine, Montréal.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et enlascées "Soumissions pour le phare à la pointe Fane."

WM. SMITH, Député-ministre de la Marine.

Département de la Marine. Ottawa, 23 Octobre 1879.



Chemin de fer du Pacifique Canadien

SOUSSIONS POUR OUVRAGE DANS LA COLONIE ANGLAISE.

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, avec la mention "Soumission du chemin de fer du Pacifique" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi lundi le 17 novembre prochain, pour certains ouvrages de construction qui doivent être faits sur la ligne depuis près de Yale jusqu'à Kamloops, sur les sections suivantes, savoir:

Emory's Bar jusqu'à Boston Bar.....29 milles Boston Bar jusqu'à Lytton.....29 milles Lytton jusqu'à Junction Flat.....28 1/2 milles Junction Flat jusqu'à Savona's Ferry.....40 1/2 milles

Les spécifications, les quantités, les conditions du contrat, des plans de soumissions, et toutes les informations imprimées peuvent être obtenus sur demande au bureau du chemin de fer du Pacifique, à New Westminster, Colombie Anglaise, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Des plans et des profils seront exposés à ce dernier endroit.

On ne s'occupera d'aucune soumission à moins qu'elle ne soit sur forme imprimée et qu'elle ne contienne toutes les conditions requises.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux. Ottawa 3 Octobre 1879.

PUBLIC NOTICE.

Corporation of the City of Three-Rivers.

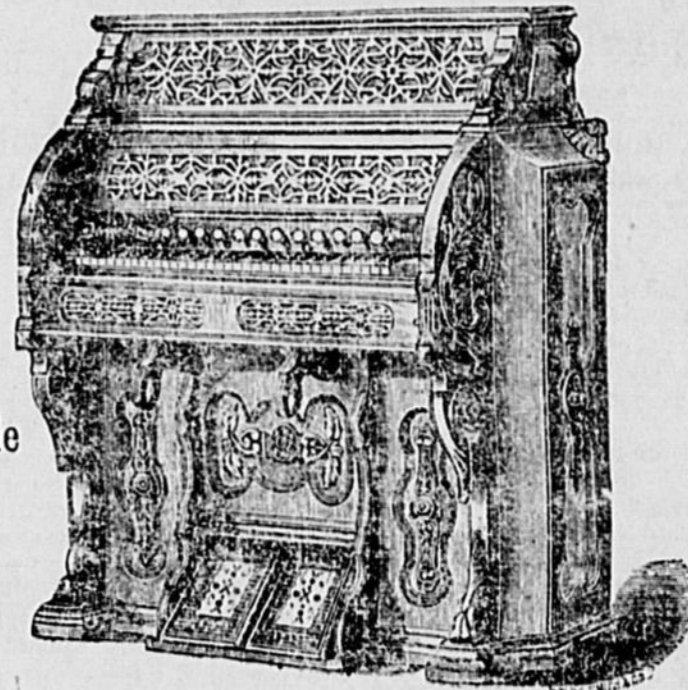
Water-Works Department.

The Water Rates for the next quarter shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water Works during the month of October 1879. In all cases of non payment of the rates before the first of November 1879 the water supply will be turned off.

L. T. DESAULNIERS, Accountant T.-R. W. W

CITY-HALL, Three Rivers, 30th September 1879. 3 ins

DOMINION ORGAN CO., BOWMANVILLE, ONT.



Philadelphie 1876.

Paris, France 1878.

Sydney, Australie 1877.

Toronto 1879.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées. Instruments pour Salons et Eglises. Les personnes qui ont l'intention d'acheter ainsi que les artistes et les amateurs sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans, Prix réduits. PRIX DE \$50 A \$1200.

OFFRES AVANTAGEUSES

POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable \$10 par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

L. E. N. PRATTE, Agent Général pour la Province de Québec. P. O. Boite 1403. MONTREAL.

DELOT D'INSTRUMENTS A TROIS-RIVIERES.

No. 3 Rue du Platon.

Aussi: Musique en feuille et Chromos de toutes sortes.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE.

P. V. AYOTTE, PHOTOGRAPHE.

163 RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

Mr. AYOTTE informe le public de la ville et des campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un atelier de reliure, et qu'il est prêt à recevoir toutes commandes pour reliure commune ou de luxe.

25 pour cent meilleur marché qu'à Québec & Montréal

Une remise libérale sera accordée à ceux qui auront des séries d'ouvrages à faire relier. Un ouvrier habile et expérimenté est attaché à l'établissement. N. B.—Mr. Ayotte continuera comme par le passé à prendre des photographies de toute grandeur et aux prix les plus réduits.

P. M. CONNER HORLOGER ET BIJOUTIER.

(Ci-devant de Montréal.) Successeur de L. E. BATTEGAY, 29 Rue du Platon, 29 TROIS-RIVIERES.

Le seul endroit en cette ville où l'on peut se procurer des MONTRES ET BIJOUX PERLES, est au No. 29, rue du Platon, où l'on trouvera toujours le plus grand assortiment de Montres en or et en argent, magnifiques Bijouteries, Colliers, Boucles d'oreilles, Chaines, etc., en grande variété et à des prix qui défient la compétition.

N. B.—Bijouteries en or et en argent fabriquées sur commandes. Réparations de toutes sortes faites avec ponctualité et à des prix réduits. On achète les vieilles Bijouteries d'or et d'argent et l'on fait des échanges. Derniers patrons et plus bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée. Trois-Rivières, 5 Septembre, 1879.—3 m.

AUX CENSITAIRES DES FIEFS GODFROY & ROQUETAILLAGE, DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Avis vous est donné par les présentes, que la moitié indivise du capital des rentes constituées Seigneuriales représentant les cens et rentes, ainsi que les arriérages des dites rentes constituées que Charles Raphaël Belle, Ecuyer, Médecin, ci-devant de la Cité de Montréal, maintenant de Boston, Etats-Unis d'Amérique, et Dame Chlorinde Sarah Mathilde Belle, épouse de James O. Sullivan, ci-devant de la cité de Montréal, et maintenant de San Antonio, Texas, Etats-Unis d'Amérique (les dits Charles Raphaël Belle et Dame Chlorinde Sarah Mathilde Belle enfants issus du mariage de Charles Emmanuel Belle et Dame Charlotte Mathilde Hart), possédaient contre vous en vertu de la Donation qui leur en a été faite par Moses Hart, par acte de Donation passé devant Mre. L. D. Craig, et son confrère Notaire à Trois-Rivières, le 30 de Janvier 1847, ont été vendus et transportés à Charles Emmanuel Belle, Ecuyer Notaire, de la cité de Montréal, en vertu de deux actes notariés faits au dit lieu de Montréal devant Mre. A. Labadie, Notaire, l'un par le dit C. R. Belle en date du 19 Septembre 1879, et l'autre par la dite Chlorinde S. M. Bell en date du dix-sept Octobre 1879

Commission du Havre de Québec.

SOUSSIONS POUR L'ACHAT DES VIEILLES ANCRÉS, CHAINES ET MAILLONS (Shackles) LEVÉS PAR LA BARGE A RELEVER LES ANCRÉS.

Des Soumissions seront reçues au Bureau de la Commission du Havre de Québec jusqu'à LUNDI, le 3 de Novembre prochain à MIDI, pour l'achat de tout le Stock en mains des vieilles ancrés, chaines et mailons (Shackles) levés par la Barge à relever les ancrés, etc. Le Stock comprend 80 ancrés, 300 tonnes de chaines et 176 mailons, plus ou moins. Moyenne du poids des ancrés: 1800 lbs. Grosseur moyenne des chaines: 1 1/2 pouces. Les soumissionnaires pourront soumettre pour tout ou une portion du Stock à tant par lb. ou par 100 lbs. Les soumissions devront spécifier un prix pour chacun des trois articles offerts. Les chaines seront vendues au poids et non d'après l'échelle de proportion. Pas de déduction d'allouée pour la rouille. Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. Conditions.—Comptant lors de la livraison. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

A. H. VERRET, Secrétaire-Trésorier. Bureau de la Commission du Havre, Québec, le 20 Octobre 1879.

HUILE ASTRALE DE PRATT.

Si vous voulez une lumière brillante et nette achetez l'huile Astrale de Pratt.

Elle n'est pas explosive, brûle tout la nuit sans donner le moindre odeur et sans croûter la mèche. Sa lumière est plus blanche que celle du pétrole. Elle est d'un usage presque universel dans les maisons privées et dans les églises à cause de sa supériorité. Le soussigné est le seul agent pour la vente de cette huile en cette ville.

O. CARIGNAN. Trois-Rivières, 16 Octobre 1879.

Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS

Avis public est par le présent donné, qu'en ma qualité de syndic aux faillites suivantes: JOSEPH PHILIPPE GODIN, GEORGE FRIGON, FRIGON & Cie.

J'ai nommé David Francoeur, Ecr. mon agent pour la collection des faillites ci-dessus et l'ai autorisé à donner en mon nom tous reçus et quittances. En conséquence les débiteurs sont requis de régler leurs comptes avec le dit David Francoeur sans autre avis.

C. BEAUSOLEIL, Syndic. Trois-Rivières, Octobre 1879.

TROUVE.

Un porte cigares en cuir de forme carré. Le propriétaire pourra le réclamer au Bureau du Journal.

Acte de Faillite de 1875 Et ses Amendements.

La Banque de Montréal Demandeur

Edouard L. Augé, de la paroisse de la Rivière-du-Loup en haut, dans le district des Trois-Rivières, et dans la province de Québec. Défendeur.

Un bref de saisie-arrest a été émané en cette cause, et les créanciers sont notifiés de se réunir au bureau No. 8 rue Craig, Vendredi le septième jour de Novembre prochain, à onze heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires, nommer un syndic s'ils le jugent à propos, et pour le règlement des articles de la faillite en général.

CHARLES DUPONT HEBERT, Syndic-Officiel. Trois-Rivières, 25 Oct. 1879.

F. OISEL.

(DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD DE Pianos, Harmoniums, etc., etc. No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

Monsieur Oisel facteur de piano à Québec a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de Trois-Rivières, qu'il met en loterie un piano neuf dit cottage, à une piastre le billet. Pour les personnes qui feront accorder leur piano, le billet sera remis gratuitement. Le tirage sera annoncé dans le "Journal des Trois-Rivières".



BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

10 Octobre 1879.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Lists arrival and departure times for various locations like Montréal, St. Grégoire, etc.

Les lettres enregistrées doivent être mailées 15 minutes avant le départ de chaque maille. O. K. OGDEN, M. F. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

PARFUM IMPERISSABLE CÉLÈBRE



Le plus riche, le plus durable et le plus délicat de tous les parfums soit pour les Monchoirs, soit pour la Toilette ou les Bains. Eau de Floride préparée par les seuls propriétaires MM. Lanman & Kempf, New-York.

Le grand Purificateur du Sang. SASSPAREILLE DE BRISTOL ET PILULES. Etablis en 1832. Garanti pour la cure efficace du scrofule sous ses plus mauvaises formes.

AVI PUBLIC.

Les consitaires de la partie du Fief et Seigneurie de Niverville, appartenant à Dame Marie Louise Céline Boucher de Niverville, Veuve L. G. Bondage sont par le Présent Avis informés que le Bureau Seigneural de la dite partie du dit Fief et Seigneurie est transporté au Numéro 40, Rue St. Pierre, dans la Cité des Trois-Rivières, et que Pierre Desilets, Notaire, de la dite cité, est son agent autorisé à percevoir les rentes constituées et capitaux de rente de la dite partie du Fief et Seigneurie.

HOTEL ST. JAMES (FARMER.) TROIS-RIVIERES.

M. JOS. RIENDEAU, Ci-devant de l'Hotel du Canada, a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public, qu'il est maintenant le propriétaire de l'Hotel plus haut mentionné. Cet Hotel déjà si favorablement connu du public voyageur a été remis à neuf et M. RIENDEAU espère par son don de satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien se retirer chez lui.

LE "SCIENTIFIC AMERICAN."

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. Le journal scientifique le plus populaire du monde. Seulement \$3.20 par année, y compris les frais de poste. Hebdomadaire. 52 numéros par année. Formant un livre de 4,000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé sur le plus beau caractère, illustré avec profusion de splendides gravures représentant les plus nouvelles inventions et les plus récents progrès dans les arts et les sciences; on y trouve aussi des renseignements sur l'Agriculture, l'horticulture, l'économie domestique, la science sociale, l'histoire naturelle, géologie, astronomie.

On signale d'une manière spéciale dans le SCIENTIFIC AMERICAN toutes les inventions qui reçoivent des brevets au moyen de cette agence. On donne aussi le nom et la demeure de celui qui a obtenu le brevet. Le SCIENTIFIC AMERICAN ayant une immense circulation, l'attention du public est attirée sur les avantages de l'invention brevetée et la vente s'en trouve facilitée.

CHARLES ROUSSEAU RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

Liqueurs, Epicerie et Provisions. Regn par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épicerie et provisions pour les familles.

1879!! 1879!!! COMMERCES D'AUTOMNE Fourrures!! Chapeaux!! ROBES DE BUFFLES, GREENE & FILS & Cie. MONTREAL.

MUSIQUE! MUSIQUE! PIANO & HARMONIUMS & C. A bon marché. Le sousigné s'étant déterminé à abandonner son agence pour la vente des Pianos et Harmoniums etc.

JOSEPH MASSE RELIEUR. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE. Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

JOSEPH MASSE RELIEUR. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE. Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

JOSEPH MASSE RELIEUR. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE. Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets. AVOCAT. Bureau à "Journal des Trois-Rivières", Trois-Rivières, 15 avril 1875.

P. Desilets, NOTAIRE, Bureau: au "Journal des Trois-Rivières", Trois-Rivières, Février 1878.

Malhiot & Cooke. AVOCATS, Bureau: RUS BONNAVENTURE Trois-Rivières 25 Nov 1874

Dumont & Dupont. AVOCATS. Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre. Trois-Rivières, Février 1878.

L. P. Guillet, P. O. Guillet. AVOCAT, NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. PIERRE, No 32. En arrière de l'Eglise Paroissiale.

J. Barnard. ARPEUTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1877.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à venir son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonnaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1878.

J. M. DESILETS. AVOCAT. (Ci-Devant Magistrat de District.) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No. 28. Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No. 95.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROSSEMENT coins des rues Notre-Dame et Alexandre. Trois-Rivières 6 Novembre 1873.

F. L. Desaulniers AVOCAT Bureau à Yamachéche. Joseph Edouard Genest AVOCAT. Arthur T. Genest ARPEUTEUR. No. 33 RUE BONNAVENTURE. Heures de Bureau De 8 h. A. M. à 5 heures P. M.

Brunelle & Dugré. AVOCATS. Bureau: No. 19 Rue du Platon. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

J. E. Méthot, AVOCAT. Bureau: No. 15 Rue Bonnaventure. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

AVIS. GODFROI LASSALLE. PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No 16. Rue des Champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

LOUIS FRESSINET. Sculpteur en marbre et en pierre, informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour mausolés, pierre tumulaire, monument funéraire, manteau de cheminée, corniche et généralement tout ce qui entre dans ce genre d'industrie aux prix les plus bas et qu'il garantit de l'exécuter avec la plus grande perfection.

JOSEPH MARSAL SAMSON, Artiste Peintre. No. 42 RUE DU FLEUVE. - Block Dominion. Informe le public en général qu'il fera des portraits d'après photographie aux conditions suivantes: PORTRAIT AU CRAYON NOIR..... \$ 5.00 de " " PASTEL..... 10.00

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

AVIS. On expédiera à raison de \$1.00 des quarts de plâtre de 3 1/2 livres. Circulaires expliquant les avantages extraordinaires qu'on peut en retirer, expédiées gratuitement sur demande. Les cultivateurs trouveront que c'est le moins coûteux et le meilleur fertilisateur artificiel.

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

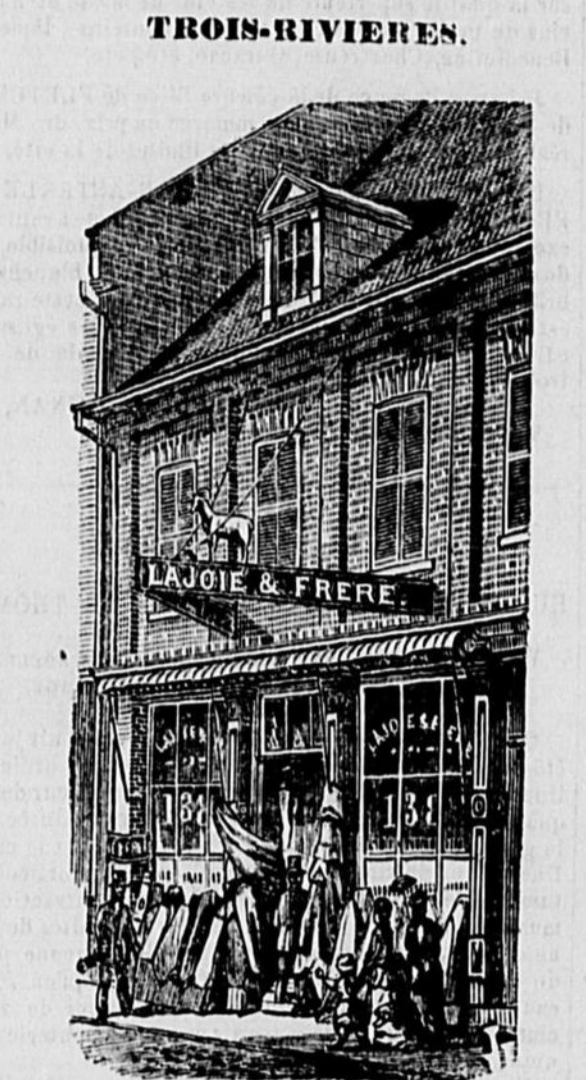
AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

AVIS. On demande \$1000 à emprunter avec première hypothèque sur une des plus belles propriétés situées dans le cœur de la ville. L'intérêt sera payable tous les six mois.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



OST le plaisir d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont laissé leur ci-devant magasin No. 158 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au No. 138 de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires.

PERDUE. \$20.00 DE RECOMPENSE. UNE montre en or avec chaîne et loquet a été perdue près de la Gare des Trois-Rivières samedi dernier; on croit qu'elle est tombée entre la plateforme de la Gare et les liasses et s'est enfouie dans le sable.

A VENDRE. Esouigné à constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette en bois scié de pin, d'épinette et de prêche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

CHARLES DION, BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. A ceux qui font du Beurre Crème condensée en 12 hrs. ON NA PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÈME LE LAIT.

LA Crème est pure et le Lait est doux. CERTIFICAT. Nous les soussignés, cultivateurs de la Banlieue de la cité des Trois-Rivières, etc., etc., certifions par les présentes que nous nous servons depuis quelques mois du Condensateur de crème de Cookley, breveté, manufacturé par MM. LUKERHOFF & FRERE, Trois-Rivières, et qu'il nous a donné toute la satisfaction possible, et nous nous faisons un devoir de le recommander à tous les cultivateurs.

N. MARCHAND. Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS. 167. M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2.00) par mois.

J. Q. PAGE, DENTISTE et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Métronomes, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivières, 21 mai 1875.

A VENDRE. Un bateau à voile grée et en bon ordre jaugeant trente tonneaux à vendre à bonnes conditions. S'adresser au soussigné. E GERIN. Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

Le Journal des Trois-Rivières.

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés franco, à l'imprimerie, No. 40 coin des Rues St. Pierre et Bonnaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les Lundis et Jours de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT Pour douze mois (frais de port compris)....\$2. 75

Les annonces sont insérées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... 0.03 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.



LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

DE ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc., POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ébénisterie, gazelliers, ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC

Corbillard de Première Classe. Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNÉBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits.

Grand Corbillard: \$2.00 - Petit Corbillard: \$1.50 F. LARIVIERE & O. GIRARD. Trois-Rivières, 19 Juillet 1877.

OCTAVE GIRARD, 220 222 RUE NOTRE-DAME DOREUR, ARGENTURE ET MANUFACTURIER DE CARNATURE DE CERUEILS, & C., & C. On reçoit toute espèce de vieux argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché.

LA BANQUE DE QUÉBEC. DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an.

OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE & IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE ET AUTRES. No. 48 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

A toujours en mains le meilleur Assortiment de Librairie et Papeterie, articles religieux et de fantaisie.

M. TRUDEL désire attirer spécialement l'attention du public sur l'importation considérable de vins et autres liqueurs qu'il vient de recevoir, et ose espérer qu'on voudra bien lui venir l'encouragement dont on a bien voulu l'honorer par le passé, étant en position de donner autant d'avantage, tant sous le rapport des prix que de la qualité, que les importateurs de Montréal et Québec, ou les agents à commission.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.